

### ÉDITO

#### Stratégie FCBA 2008-2011

Afin de bâtir la stratégie du nouvel Institut technologique issu de la fusion, les 4 Comités stratégiques de FCBA représentant ses grands secteurs d'activités ont travaillé activement :

- ♦ Forêt (Biotechnologies / Sylviculture) ;
- ♦ Panneaux, Pâte à papier, Scierie, Exploitation forestière, Emballage (Première Transformation, Approvisionnement) ;
- ♦ Industries Bois Construction (dont préservation) ;
- ♦ Ameublement.

Ces comités stratégiques, composés de chefs d'entreprises leaders d'opinion et porteurs d'une vision prospective de leur secteur, sont présidés par un membre du bureau du Conseil d'Administration.

Réunis pour la première fois les 3 et 4 octobre 2007 lors d'un séminaire, les membres des comités ont exprimé par secteur, leurs préoccupations et leurs attentes majeures :

- ♦ Anticiper les attentes des consommateurs et des citoyens,
- ♦ Renforcer la compétitivité industrielle,
- ♦ Relever les défis énergétiques,
- ♦ Favoriser le développement de l'utilisation du bois.

Un deuxième séminaire s'est tenu le 20 février 2008 pour analyser les synthèses des travaux d'octobre 2007, valider les discussions sectorielles et travailler sur les thèmes majeurs intersectoriels.

Enfin, le Conseil d'Administration a arrêté la stratégie lors de sa séance du 27 mars 2008.

Ainsi, l'institut technologique FCBA s'engage-t-il, dans une logique de développement durable, sur neuf objectifs stratégiques suivants, citons :

#### Les objectifs génériques :

1. Accompagner les entreprises du secteur dans leur politique d'innovation,
2. Renforcer la recherche, partager les connaissances et ouvrir davantage le centre sur l'extérieur en développant les partenariats tant en France qu'à l'international,
3. Conforter les dimensions « bio-ressources », « bio-process », « bio-matériaux », « bio-carbone », « biocarburants » du secteur en renforçant les approches « environnement / santé ».

#### Les objectifs sectoriels :

4. Aider à l'émergence d'un projet forestier interprofessionnel centré sur des forêts gérées durablement, à vocation productive, attractives aux investissements et supports de territoires compétitifs,
5. Accroître la performance des différents maillons du secteur pour récolter plus et mieux valoriser la ressource en agissant sur l'approvisionnement, l'outil industriel, les produits et le potentiel humain,
6. Développer l'utilisation du bois, de la cellulose et de leurs dérivés dans les produits de consommation et dans la construction en répondant aux évolutions sociétales
7. Accompagner les professionnels de l'ameublement engagés dans leur troisième projet sectoriel par l'obtention d'avantages concurrentiels différenciés.

Auxquels s'ajoutent deux objectifs internes.

Neuf objectifs donc pour renforcer la compétitivité des entreprises françaises face à la mondialisation et à la concurrence inter-matériaux tout en développant la mobilisation et l'utilisation du bois et des fibres dans un contexte économique délicat. Cette stratégie est intégrée dans le Contrat de Performance de FCBA signé par MM. Les Ministres BARNIER et CHATEL le 22 juillet 2008.

La Direction générale et votre chargé de profession, Serge Le Nevé, se tiennent à la disposition de vos organisations professionnelles ou de vous-même pour préciser ces éléments.



## Colloque « Ouvrages bois et durabilité »

Le 21 octobre prochain, FCBA organisera dans son auditorium à Paris, un colloque axé sur la durabilité des ouvrages en bois.

Les maîtres d'ouvrages vont devoir converger petit à petit vers une approche de financement du bâti en coût global. Une norme européenne (EN 15 686) introduit cette notion.

Pour ce faire, il est primordial pour les différentes filières matériaux de travailler sur l'identification précise des durées de vie de ses systèmes constructifs et produits /composants associés.

En effet, l'approche en coût global nécessite d'identifier les coûts d'investissements initiaux ainsi que les coûts d'entretiens, de fonctionnements et de réhabilitation éventuels. Pour ce faire les cycles d'entretiens ou de substitutions de chaque partie d'ouvrage doivent être anticipés.

Il est à noter par ailleurs que ce type d'information doit être également précisément évalué pour l'élaboration des Analyses de Cycles de Vie.

En matière de durées de vie des ouvrages ou parties d'ouvrages, plusieurs notions existent. On parle de :

- ♦ « durée de vie attendue » correspondant à l'attente du marché.
- ♦ « durée de vie de référence », durée pendant laquelle les fonctionnalités visées sont satisfaites.

L'objectif de tout concepteur est évidemment de tendre vers une adéquation entre « durée de vie attendue » et « durée de vie de référence ».

La filière bois ne va pas échapper à cette logique. Il est primordial de travailler sur l'identification précise de la durabilité des systèmes constructifs, composants et produits à base de bois d'autant plus que la filière veut mettre en avant l'atout stockage du carbone.

Le CSTB débute actuellement l'élaboration d'une base de données de durées de vies de références en se focalisant sur certaines parties d'ouvrages.

Au travers de ce colloque, FCBA souhaite :

- ♦ rappeler les fondements de cette problématique,
- ♦ informer de l'état d'avancement de la réflexion,
- ♦ initier une démarche pour la construction d'un futur outil filière bois,
- ♦ sensibiliser sur l'importance de la conception,
- ♦ présenter quelques innovations pouvant contribuer à améliorer la durabilité des bois mis en œuvre.

Pour plus d'informations sur le programme et les intervenants, consultez le flyer sur notre site Internet à la rubrique actualité. Vous y trouverez également toutes les modalités d'inscription.

### Contact FCBA :

Sandrine Maillard - Tél. : 05 56 43 63 63  
Mél : [sandrine.maillard@fcba.fr](mailto:sandrine.maillard@fcba.fr)

## ACV, FDES et filière bois

La filière bois construction peut encore progresser en matière d'acquisition de données environnementales sur ces produits. Depuis fin 2008, les Analyses de Cycles de Vie (ACV) génériques (représentatives des fabrications françaises) effectuées au sein de la filière bois construction sont les suivantes : bois lamellé collé, contreplaqué, panneau de particule, PPSM, panneau OSB, panneau MDF/HDF brut ou mélaminé, bois traités, fenêtres et porte-fenêtres fabriquées par les entreprises signataires de la marque Menuiseries 21<sup>TM</sup>, et charpente traditionnelle fabriquée par les charpentiers signataires de la marque Charpentes 21<sup>TM</sup>. D'autres ACV ont été identifiées et seront priorisées sur les exercices 2009 et 2010. Citons : menuiseries industrielles, sciages, parquets,

charpentes industrielles et murs à ossature bois. En effet, les FDES, dont une partie des données résulte d'ACV, sont de plus en plus demandées par les maîtres d'œuvres et maîtres d'ouvrages, en particulier dans le cadre d'opérations à Hautes Qualités Environnementales. Il est à noter que, dans ce domaine de l'ACV, un travail de fond sur la méthodologie d'évaluation des impacts environnementaux est en cours de réalisation pour une meilleure prise en compte des aspects liés au carbone biogénique contenu dans les produits bois (prélèvement, stockage temporaire, émissions et/ou stockage définitif). Si ce travail aboutit favorablement, cela constituera un atout environnemental de poids pour notre filière.

### Contact FCBA :

Claire Cornillier - Tél. : 05 56 43 63 82  
Mél : [claire.cornillier@fcba.fr](mailto:claire.cornillier@fcba.fr)

## Agenda

### Salon Maison Bois d'Angers

Il aura lieu du **17 au 20 octobre 08**.

Plus d'informations sur :

<http://www.salon-maison-bois.com/>

### La prochaine Commission professionnelle gros œuvre

aura lieu le **30 octobre 2008** à 14 h 00 à FCBA Paris.

### Salon BOBAT

La prochaine édition aura lieu du **5 au 8 novembre** à Paris Nord Villepinte et réunira sous un seul toit « l'offre bois en matière de construction, structure, équipements, agencement, décoration, accessoires... », afin de mettre en relation fournisseurs de solutions bois et prescripteurs, architectes, artisans, charpentiers, menuisiers, poseurs, négociants, donneurs d'ordres, etc...

Pour en savoir plus, consultez le site :

<http://www.bobat.fr/fr/index.php>

### Le prochain Comité de Marque

**CTB-Structure** aura lieu le **18 novembre** à 9 h 30 à FCBA Paris.

### Salon des Maires

Du **25 au 27 novembre 2008** à la Porte de Versailles à Paris, salon organisé par le Groupe Moniteur.

Plus d'informations sur :

<http://salons.groupemoniteur.fr/>

### 4e Symposium international Composites Bois Polymères

L'Institut technologique FCBA organise les **30 et 31 mars 2009**, à la Cité Mondiale à Bordeaux, le quatrième symposium international sur les bois polymères composites.

L'édition 2009 portera un éclairage spécifique sur une alternative à l'utilisation de matières premières : "de la fibre naturelle aux produits de la construction et de l'ameublement : innovation et technologies".

### Contact FCBA :

Catherine Weber - Tél. : 05 56 43 63 80  
Mél : [catherine.weber@fcba.fr](mailto:catherine.weber@fcba.fr)

## A noter

### La version 2 du guide terrasse

paraîtra pour le salon BOBAT. Elle contiendra des remises à jour par rapport aux orientations du futur DTU 51.4 et de la future norme sur les lames de platelage en bois massifs et intégrera des compléments (conceptions solivages, dalles bois, lames en bois polymère, fixations non apparentes ...)



INSTITUT  
TECHNOLOGIQUE

### Pôle Industries Bois Construction

Allée de Boutaut – BP 227 - 33028 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 56 43 63 00 - Fax : 05 56 43 64 80

Au 1er juin 2007 AFOCEL et CTBA sont devenus FCBA  
[www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)